



ZIMBABWE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La SADC accueillera la Conférence internationale et le Sommet sur les aires de conservation transfrontalières à Harare, au Zimbabwe.

Le 1^{er} mai 2025, Gaborone (Botswana) : La République du Zimbabwe accueillera la conférence internationale et le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sur les aires de conservation transfrontalières (ACTF), du 19 au 23 mai 2025 au Centre de conférence international de Harare (HICC). Le Sommet se réunit autour du thème : « *Aires de conservation transfrontalières – 25 ans de coopération pour l'intégration régionale et le développement durable.* »

Les aires de conservation transfrontalières (ACTF) sont des initiatives concertées de conservation qui dépassent les frontières nationales et visent à promouvoir la préservation de la biodiversité, l'utilisation durable des ressources naturelles et le développement de l'écotourisme.

Ces initiatives revêtent une importance stratégique pour le Zimbabwe et les autres États membres de la SADC concernés, dans la mesure où elles contribuent non seulement à la préservation d'écosystèmes essentiels et d'une faune exceptionnelle, mais également à la stimulation de la croissance économique, au renforcement de la coopération régionale et à l'autonomisation des communautés locales.

Ce Sommet d'envergure réunira des délégués venus de l'ensemble de la Région, notamment des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la SADC, des autorités traditionnelles, des partenaires en conservation, des représentants d'organisations internationales ainsi que des experts issus des secteurs concernés.

La conférence et le Sommet visent principalement à renforcer l'engagement politique en faveur du programme sur les aires de conservation transfrontalières (ACTF), à promouvoir les investissements dans ces aires et à favoriser une intégration intersectorielle propice au développement durable.

La Conférence internationale et le Sommet sur les aires de conservation transfrontalières (ACTF) de la SADC sont soutenus par l'Union européenne et l'Allemagne en tant que partenaires institutionnels clés. Pour l'Allemagne, le développement des aires de conservation transfrontalières (ACTF) a été un domaine prioritaire de sa coopération avec la SADC et ses États membres au cours des 25 dernières années. Elle y a investi plus de 270 millions d'euros au total, par le biais d'instruments tels que la facilité de financement des ACTF de la SADC et le Fonds des paysages en héritage. L'Union européenne a récemment lancé son initiative phare NaturAfrica Global Gateway, qui vise à accélérer le soutien aux aires de conservation transfrontalières de la SADC à hauteur de 33 millions d'euros pour la région de la SADC. Ce programme porte sur la conservation des ressources naturelles, l'amélioration des moyens de subsistance et la gouvernance dans les aires de conservation transfrontalières (ACTF).

Parmi les résultats attendus du Sommet figurent l'élaboration d'un plan d'action visant à appuyer le Programme ACTF (2023-2033) de la SADC, la conclusion de nouveaux accords juridiquement contraignants pour l'établissement d'ACTF supplémentaires, la signature de cadres de gestion conjointe, ainsi que la mise en place d'accords de financement durable entre les chefs d'État et de gouvernement de la SADC et les partenaires internationaux de coopération. Le Sommet offrira également l'occasion à ses participants de faire le point sur les efforts en cours de mise en œuvre du modèle de coopération ACTF de la SADC, et de consolider les partenariats entre ses États membres.

Avec la tenue de ce Sommet, la SADC et ses partenaires des ACTF réaffirment leur engagement collectif en faveur de la préservation de la riche biodiversité de l'Afrique australe et de la construction d'un avenir durable pour les générations futures — en particulier pour les citoyens de la SADC, acteurs essentiels et bénéficiaires directs de ces efforts de conservation.

Pour toute demande complémentaire d'information, veuillez contacter :

1. M. Tinashe Farawo (porte-parole de ZimParks) au Tél : [+263772433901](tel:+263772433901)
courriel : tfarawo@zimparcs.org.zw
2. Mme Barbara Lopi, Responsable principale de l'unité Communications et Relations publiques du Secrétariat de la SADC au Tél. : (+267) 364 1790 ; (+267) 395 1863 (Ext 1790) courriel : blopi@sadc.int et mettre en copie prinfo@sadc.int

À propos de la SADC

La SADC est une organisation regroupant 16 États membres, créée en 1980 comme la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) qui deviendra en août 1992 la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La SADC a pour mission de promouvoir une croissance économique durable et équitable ainsi qu'un développement socio-économique à travers des systèmes efficaces et productifs, une coopération et une intégration renforcées, une bonne gouvernance et une paix et une sécurité durables. L'objectif est que la région devienne un acteur compétitif et efficace sur la scène internationale et dans l'économie mondiale. Les États membres sont : Angola, Afrique du Sud, Botswana, Comores, République Démocratique du Congo, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République-Unie de Tanzanie, Seychelles, Zambie et Zimbabwe.

À propos de l'Union européenne

L'Union européenne (UE) composée de 27 pays européens constitue une union économique et politique unique. Elle a pour objectifs de préserver la paix et de veiller au progrès économique et social de ses États par la création d'un marché intérieur européen et le renforcement de sa cohésion sociale. Au fil des années, l'UE a œuvré pour élargir ses compétences par la ratification de traités successifs. Si sa vocation initiale était principalement de nature économique, notamment avec la création d'un vaste marché unique, l'Union européenne est devenue éminemment politique. Initialement composée de six pays fondateurs dans les années 1950, l'Union européenne s'est élargie pour devenir aujourd'hui une alliance de 27 États membres d'une population de près de 450 millions de personnes, s'étendant sur la quasi-totalité du continent européen.

Historiquement, l'aide à la coopération de l'UE a porté sur la promotion de l'intégration économique régionale et des infrastructures dans la région de l'Afrique australe. Depuis le début des années 2000, l'UE a octroyé plus de 400 millions d'euros pour faire avancer le programme d'intégration régionale par l'entremise de la SADC. En 2007, la coopération s'est élargie pour inclure la paix et la sécurité. En

2014, la gestion environnementale et le renforcement institutionnel de la SADC ont été ajoutés au programme. Aujourd'hui, les domaines prioritaires incluent l'intégration économique régionale, la paix et la sécurité, la gestion des ressources naturelles régionales et le renforcement des capacités institutionnelles. Ces domaines prioritaires sont alignés sur le Plan indicatif régional de développement stratégique 2020-2030 et la Vision 2050 de la SADC.

À propos de l'Allemagne

La République fédérale d'Allemagne est la troisième économie mondiale et un membre fondateur de l'Union européenne. La coopération allemande au développement existe depuis 1961. Parmi les tâches les plus importantes de la politique allemande de développement figurent la réalisation des droits de l'homme à l'échelle mondiale, la lutte contre la faim et la pauvreté, la protection du climat et de la biodiversité, la santé et l'éducation, l'égalité de genre, des chaînes d'approvisionnement équitables, l'utilisation de la numérisation et le transfert de technologies, ainsi que le renforcement des investissements privés afin de promouvoir le développement durable au niveau mondial. L'Allemagne a pour objectif de renforcer la SADC afin de promouvoir la coopération politique et économique dans la région. La coopération entre l'Allemagne et la SADC est étroitement alignée sur les priorités politiques de la SADC ainsi que sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et de l'Accord de Paris.

Depuis 1992, le Secrétariat de la SADC a reçu plus de 500 millions d'euros de l'Allemagne. Par ailleurs, l'Allemagne mène une coopération bilatérale importante au développement avec huit États membres de la SADC notamment la République Démocratique du Congo, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie. De plus, l'Allemagne figure parmi les principaux contributeurs aux institutions multilatérales telles que l'UE, les agences des Nations unies, le FMI, la Banque mondiale, la BAD et d'autres banques de développement.

Partenaires institutionnels



Implemented by:

